

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 6/2018

le 7 février 2018

Rénovation de la Maison de Commune – Début des travaux.

1003-ADM-1801-Comm06-Travaux_Maison_commune.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Suite à l'approbation du préavis N° 17/2017 par votre Conseil, les travaux de la Maison de commune débiteront le 12 février 2018 pour une durée de 10 mois environ.

Cette opération nécessitera le déménagement successif des services de l'administration à l'intérieur du bâtiment. Une signalisation sera naturellement mise en place durant les travaux et des informations seront régulièrement mises à jour sur le site internet de la Commune, et diffusées par le Journal communal afin d'informer la population.

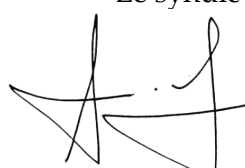
Des désagréments et des nuisances seront inévitables. Tout sera cependant mis en œuvre afin de d'assurer le meilleur service possible aux usagers et de limiter l'impact sur les conditions de travail des collaboratrices et collaborateurs.


La Municipalité vous remercie de votre compréhension et se réjouit de vous accueillir dans des locaux modernisés d'ici la fin de l'année 2018.

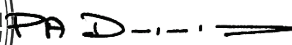
AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :


Alain Grangier


MUNICIPALITÉ
DE LA TOUR-DE-PEILZ
LIBERTÉ
ET
PATRIE


Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 22 janvier 2018

